

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 02 MARS 2021

802

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Barkhane et
les Forces
sahéliennes**

**Le nettoyage
des fiefs
terroristes
continue**



Bamako et Kati : Grève des hôpitaux

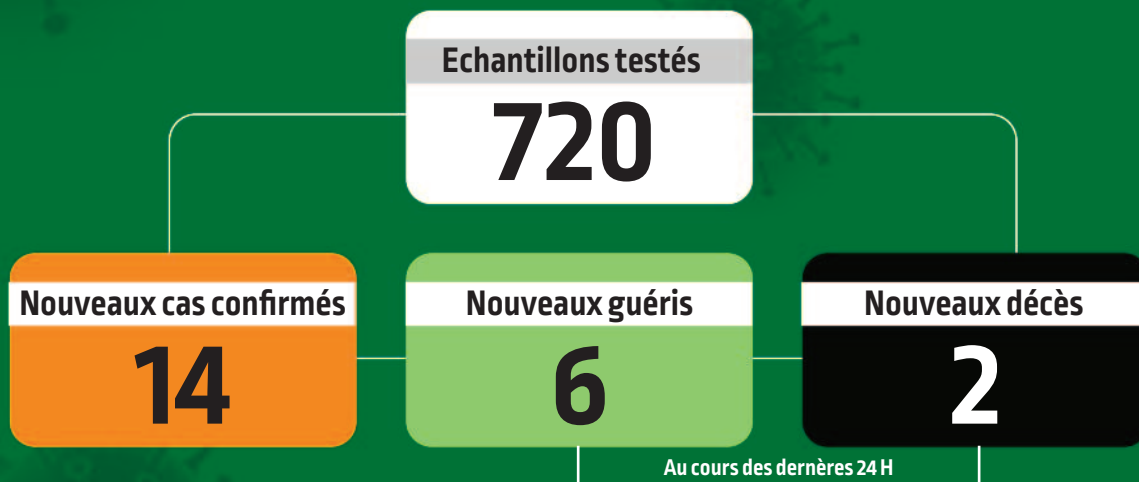


Nicolas Sarkozy condamné : Vers la case prison ?

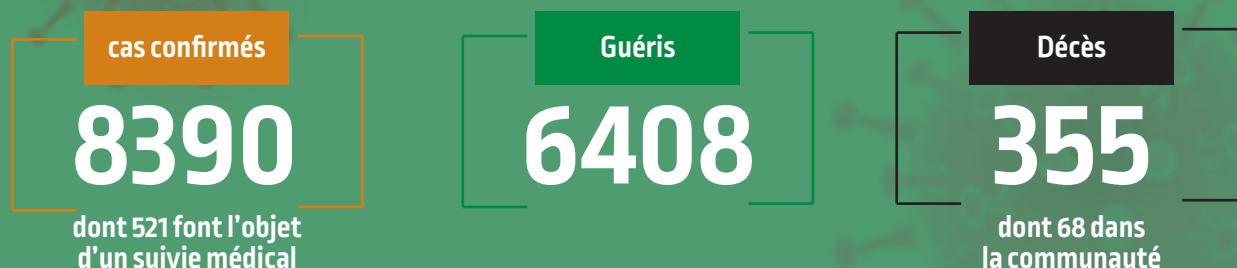
COVID 19

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au lundi 01 février 2021



Bilan global de la situation du Covid 19



RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Une	Barkhane et les Forces sahéliennes : Le nettoyage des fiefs terroristes continue	P.4
Brèves	Affaire repère Basseydou Sylla : Le bâtiment rasé et les objets emportés	P.10
	Diplomatie : Le Ministre Zeïni Moulaye en Arabie Saoudite	P.10
	Développement des médias : Mise à jour du cadre juridique	P.11
	Course à la présidence de l'APCAM : Un autre Bakary, qui risque d'être pire que Bakary Togola	P.11
	Affaire Bolloré au Togo : «Nous espérons vraiment qu'il y aura un procès»	P.12
	Soutien à Sonko : Les révélations de Moussa Sow (Cojer) sur Decroix, Aïda Mbodji et Gakou	P.12
	Bamako et Kati : Grève des hôpitaux	P.13
	Largage de matériels aux FAMA à Youwarou : Une femme heurtée par un colis	P.13
Actualité	Évolution de la garde nationale du Mali : Parcours de combattant d'une élite de la sécurité de l'administration publique et de la sécurité générale	P.15
	Abdoulaye dit Allaye, jeune djihadiste repent : « Mon plus grand regret est d'avoir intégré leur mouvement »	P.16
	Relevé et incarcéré : Mamadou Madani Diallo, ex DG de l'ANADEB, victime de népotisme ?	P.17
Politique	Combat pour la refondation : Le M5-RFP déterminé à « rectifier » la transition	P.19
	Conseil national de Transition : Adoption de plusieurs projets de loi	P.20
	Elections générales : Entre doutes et incertitudes ?	P.21
	Le PRVM-Faso Ko implose : Mamadou Oumar Sidibé demis, Samba Coulibaly nouveau président	P.22
Culture & société	Pr Victor Sy, le combattant suprême : "on n'a rien donné tant qu'on n'a pas tout donné à son pays"	P.23
International	Tchad : Ce que les autorités reprochent à l'opposant Yaya Dillo Djerou	P.24
	Attaque d'un navire israélien : Netanyahu accuse l'Iran et promet de riposter	P.25
	Nicolas Sarkozy condamné : Vers la case prison ?	P.26
Sport	Contentieux du football ségovien : Vers un nouveau bicéphalisme au sein de la ligue régionale	P.27

P.10



P.10



P.22



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

Barkhane et les Forces sahéliennes : Le nettoyage des fiefs terroristes continue

Les démons de la division s'est invité dans la CMAS de l'imam Mahmoud Dicko, au point que les responsables ne ratent aucune occasion pour se jeter des flèches au grand dam de leurs militants et sympathisants. Issa Kaou Djim semble tourner définitivement le dos à son mentor.



La lutte contre le terrorisme au Sahel n'a aucun répit et se poursuit efficacement contre les forces du mal. En toute discrétion, Barkhane et les Forces armées sahéliennes infligent d'énormes pertes aux groupes armés terroristes tout en récupérant du matériel sensible. La victoire totale sur le terrorisme est un projet à long terme mais elle se dessine à travers les coups décisifs portés contre les Groupes armés terroristes (GAT). C'est le cas actuellement dans la zone dite des « Trois frontières » plus connu sous le nom de Liptako-Gourma, entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. C'est dans cette région, fief des terroristes, que se concentrent Barkhane et les Armées sahéliennes pour affaiblir les GAT. Tel est en substance le Communiqué de Presse de la Force Barkhane en date du 26 février 2021 selon lequel le nettoyage de la zone continue avec toute la force de frappe nécessaire.

L'opération de harcèlement que mènent Barkhane et les Forces armées sahéliennes dans la zone des « Trois frontières » vise à déstabiliser les GAT en les empêchant de se regrouper et de s'organiser pour organiser des attaques ciblées. Il s'agit, comme l'a dit un homme po-

litique, de « terroriser les terroristes ». Ainsi « L'unité légère de reconnaissance et d'intervention n°1 (ULRI1) et le GTD Lamy ont mené des actions de reconnaissance dans la région de Ndaki dans le Gourma. Ces actions ont perturbé les groupes armés terroristes qui, en fuyant, ont permis à la force de s'emparer de matériel sensible dissimulé dans plusieurs plots logistiques », indique le communiqué de Barkhane.

Dans la même zone et un peu plus à l'est du Liptako-Gourma, plus précisément à Ménaka, la force internationale Takuba poursuit la formation des Forces armées maliennes (FAMA). Cette formation et les précédentes ont permis de renforcer les capacités de frappe des FAMA. Selon le communiqué de Barkhane « A Ménaka, l'Unité légère de reconnaissance et d'intervention n°2 (ULRI2) des Forces armées maliennes (FAMA) a été formée et entraînée par les forces spéciales françaises et tchèques de la Task force (TF) Takuba sur le tir, le maniement d'armes, les déplacements tactiques motorisés, la conduite de nuit sous Jumelles de vision nocturne (JVN) mais aussi pose de garrot ou de pansement compressif sont autant d'aspects que les sections de l'ULRI2 ont

revu aux côtés des forces spéciales européennes. Ces instructions, effectuées entre chaque phase opérationnelle, permettent de gagner en compétences et ainsi d'augmenter l'autonomie sur le terrain ».

Comme on le voit, la présence française et celle de ses alliées européennes sont essentielles en ce qu'elles participent à l'aguerrissement des FAMA et à long terme à leur autonomie. La formation des FAMA aux techniques modernes de combats en même temps que leur engagement dans la traque et la neutralisation des éléments des GAT ont permis aux soldats maliens de mieux se défendre mais surtout d'engager le combat de façon offensive. C'est ce qui avait manqué aux FAMA au début du conflit et qui conduisaient les hommes à fuir devant l'ennemi. Ce n'est pas un hasard si aujourd'hui la peur a changé de camp et que les FAMA ne sont plus l'objet d'attaques massives planifiées qui ont fait tant de victimes.

La guerre au Mali est multiforme et a eu d'énormes conséquences pour les populations civiles dont certaines ont dû fuir leurs villages pour se réfugier dans les pays voisins ou se sont déplacées à l'intérieur du Mali, vers le



sud du pays. Là, elles vivent dans des conditions très précaires car ne pouvant plus s'adonner à leurs activités traditionnelles que sont l'élevage, l'agriculture et la pêche. Face à la pression des GAT, les FAMA se sont repliées vers des zones plus paisibles, abandonnant les populations à leur sort fait de violences de toutes sortes et de dépossession des biens. Ainsi l'« opération menée conjointement a permis au coordonnateur des forces armées maliennes et au commandant la TF Takuba, de se rendre dans le village à la rencontre du maire et du chef du village ainsi que des présidents de la jeunesse, du mouvement et de l'autorité intérimaire du cercle d'Anderramboukane. Les habitants de la région réclament le retour des FAMA dans la ville pour faire face à l'insécurité grandissante », peut-on lire dans le communiqué de presse de Barkhane ». En effet, la sécurisation des personnes et de leurs biens est capitale pour les populations abandonnées qui sont sous l'emprise des djihadistes qui leur imposent la charia dans toute sa rigueur. Le retour des forces armées et de sécurité ainsi que les services sociaux de base sont la condition sine qua non du retour de la paix dans les zones où les FAMA sont absentes, et surtout de la reprise des activités économiques pour la relance de l'économie locale.

Les FAMA ont fait d'énormes progrès depuis 2012 où elles fuyaient devant l'ennemi faute de matériels militaires adéquats. Ni le Président Alpha Oumar Konaré ni Amadou Touré (ATT) encore moins Ibrahim Boubacar Kéita (IBK) n'ont fait de l'équipement des FAMA une priorité stratégique. Sous IBK ce sont des cen-

taines de milliards qui ont été détournés dans l'achat d'engins volants obsolètes sans que personne n'ait eu à répondre de ce détournement qui est de nature à décourager les troupes. Alpha Oumar Konaré et ATT (pourant général d'armée) ont contribué à réduire à zéro l'une des armées les plus performantes d'Afrique dans les années 1970-1980. Si la situation s'est nettement améliorée à travers l'acquisition d'importants matériels militaires dont des aéronefs, les FAMA ont toujours besoin d'être renforcées. C'est ce que fait Barkhane en plus de combattre sur le terrain aux côtés des FAMA. Le communiqué de presse de Barkhane est édifiant à ce sujet : « Les remises de matériels militaires relèvent de la même logique que le partenariat militaire de combat puisqu'elles contribuent à renforcer les capacités opérationnelles des FAMA. Une

importante quantité a déjà été remise aux unités des armées des cinq pays sahéliens. Le 13 février 2021, le colonel-major Koné commandant le théâtre Est des FAMA, le colonel Coulibaly commandant le secteur 1, le colonel Delacotte représentant le général commandant la Force Barkhane à Gao, ont signé une décision de cession de matériel militaire au camp FAMA de Gao. Afin d'augmenter la capacité opérationnelle des FAMA pour lutter contre les groupes armés terroristes, la Force Barkhane a cédé à titre gratuit plus de 800 roquettes antichars. Une Unité légère de reconnaissance et d'intervention (ULRI) des FAMA a reçu des équipements et de l'habillement du combattant (chaussures, gilets de corps, sacs de couchage, gourdes et sac à dos ».

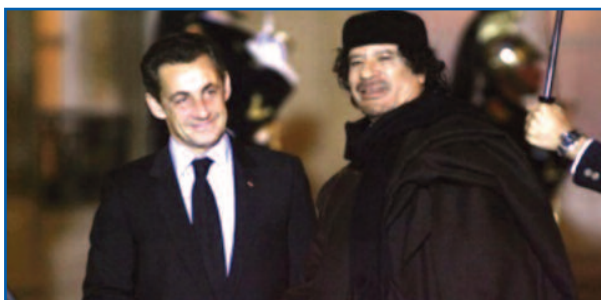
C'est dommage que la plupart des 20 millions de Maliens ne soient pas informés des énormes sacrifices de la Force Barkhane au Mali et des soutiens tant aux FAMA qu'aux populations civiles. Barkhane et Takuba en plus de la MINUSMA sont des dispositions qui empêchent le Mali de sombrer. Ceux qui demandent le départ du Mali de toutes les forces étrangères ne sont certainement pas au fait du rôle que celles-ci jouent au Mali. Dans la situation actuelle, et en attendant la montée en puissance suffisante des FAMA, le départ des forces étrangères du sol malien conduirait inévitablement à la dislocation du Mali. Ce serait le chaos total dont personne ne peut mesurer l'ampleur.

■ Diala Thiény Konaté



Jeune Afrique

Nicolas Sarkozy a été condamné ce 1er mars par le tribunal correctionnel de Paris à trois ans de prison dont un ferme pour corruption et trafic d'influence, à l'issue du procès en première instance dans l'affaire des écoutes. En juillet dernier, il publiait « Le Temps des tempêtes », dans lequel il racontait ses relations avec différents chefs d'État africains, du célèbre « Discours de Dakar » à ses rencontres avec Bouteflika, Mohammed VI et Ben Ali, en passant par la visite controversée de Kadhafi à Paris. Un article à (re)lire ici



MALI KANU

Visite officielle de 72 heures du Vice-Président de la Transition au Maroc : LA COOPERATION MILITAIRE AU CŒUR DES ECHANGES

Au cours de son déplacement officiel de 72 heures dans le Royaume chérifien, le Vice-Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta a effectué une série de visites à dominante militaire, ce vendredi 26 février 2021. Ainsi, il s'est successivement rendu à l'hôpital militaire d'Instruction Mohammed V de Rabat, à l'Inspection des Services de Santé des Armées, à l'Etat-major Général des Forces Armées Royales et à l'Académie Royale d'Enseignement Militaire Supérieur de Kénitra.

A l'hôpital militaire Mohammed V, première étape de sa visite, une présentation a permis au Vice-Président de la Transition de s'imprégner des performances admirables de cet hôpital de niveau 4. Créé en 1999 avec une capacité de 900 lits extensible à 1200, il est devenu le fleuron de la médecine marocaine avec des équipements de dernière génération et du personnel hautement qualifié dans toutes les spécialités. En plus de ses missions de diagnostic et de soins, l'hôpital Mohammed V assure également des missions scientifiques, donc de recherche et d'expertise médicale.

Après l'inspection des Services de Santé des Forces Armées Royales, cap sur l'état-major général où l'accueil fut des plus chaleureux avec l'exécution des hymnes nationaux du Mali et du Maroc. A cette étape, trois présentations ont été faites sur la Direction générale des Services sociaux (DGSS), la Fondation Hassan II pour les œuvres sociales et l'Agence de Logements et d'Equipements des Militaires. Les actions de toutes ces structures concourent au soutien des militaires et de leurs familles pour les aspects d'assistance sociale. Les avan-



cées enregistrées par les Forces armées royales du Maroc sont énormes pour peu que l'on se réfère à la diversification des stratégies dans le domaine social.



Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique - AFRO

Bravo à la Côte d'Ivoire pour le lancement de sa campagne de vaccination anti #COVID19. Un moment historique pour l'Afrique! Avec 504.000 doses livrées via le #COVAX, les agents de santé en première ligne et le personnel essentiel sont parmi les premiers à être vaccinés.



Mossa Ag Attaher

JEUNESSE • SPORT & ÉDUCATION : Rentrée scolaire 2020-2021 du lycée sportif Ben Omar SY

Ce lundi 1er mars 2021, j'ai présidé la cérémonie de démarrage des cours pour la rentrée scolaire 2020-2021 du lycée Sportif Ben Omar SY, en compagnie de la directrice de l'établissement, Mme TRAORÉ Marie Germaine DAKOUO.

J'ai tenu à rassurer les parents d'élèves sur notre responsabilité à loger et encadrer ces jeunes élèves, futurs sportifs de haut niveau, dans un environnement sain et une éducation qui favorise leur épanouissement social, économique et sportif.

Désormais ce sont nos enfants de la grande famille du département de la jeunesse et des Sports.

Je voudrais ici remercier très chaleureusement M. Makamba DOUMBIA, ancien élève du lycée, pour s'être associé à cet événement et offert des kits scolaires et sportifs d'une valeur de dix millions de Francs CFA afin de renforcer les capacités du lycée et témoigner de



son soutien à l'établissement qui lui aura permis son développement et son épanouissement personnel.

C'est une fierté pour le département et une reconnaissance méritée à l'endroit de l'école et de l'ensemble du personnel éducatif.

Je salue et apprécie ce geste à sa juste valeur, et au nom des plus Hautes Autorités du pays, j'ai tenu à délivrer à M. Doumbia un tableau d'Honneur, symbole de la reconnaissance de l'Etat Malien.

Privilege également pour moi d'inaugurer la nouvelle salle de travail dédiée au corps professoral pour une meilleure prise en charge du suivi des élèves.

Mossa Ag Attaher, ministre de la Jeunesse et des Sports.



Saccharose Buccal Agréable

Ces trois images ont été réalisées dans le cadre de la première édition du concours de création artistique de lutte contre la corruption dénommé "ARTICORRUPTION". Les artistes ayant réalisé leur peinture sur le mur de l'École Fondamentale de Boukassoumbougou, nous avons été sommés le week-end par le comité de gestion de l'École qui aurait été à son tour sommé d'effacer ces trois dessins qui incrimineraient directement la police.

Dans la recherche de solution durant le week-end, nous avons été surpris de voir nos peintures de sensibilisation effacées comme quoi elles sont gênantes. Oui, elles le sont, mais pas plus que ce qu'elles dénoncent.



Adja Cissé



Le très très respecté, l'autorité morale du M5 RFP de Segou, le grand Maharadja se réjouit du sens de l'intégrité morale, du patriotisme, de la défense de la justice, l'espoir des opprimés de Mr Alou Namppé, l'avocat général de la cour d'appel. Mr Namppé est une source d'inspiration et la future de la justice Malienne.

Nous collectif pour la défense des opprimés et de l'injustice porté par le grand Maharadja de Segou disons non à la mascarade et l'injustice menée par l'autorité de la transition. L'oppression est un acte condamné par le bon Dieu. Nous serons un collectif répressif vis à vis de ces actes de hontes pour notre Mali.

Il est temps que les acteurs de la transition s'associent avec le peuple Malien pour faire de la refondation du Mali une réalité et non une utopie.

Un peuple déterminé est inarrêtable, nous ne souhaitons pas d'en arriver là encore.

Chère autorité de la transition aide le peuple Malien à cesser d'avoir honte pour son pays. L'heure est à la dernière sommation. Conseil d'un patriote à son autorité.

Le très, très respecté le Maharadja de Segou.

Que Dieu bénisse le Mali.



Paul Diarra



#JUSTICE : LE 02 MARS 2021, LE JOUR DE LA JUSTICE, LE JOUR DU DROIT, LE JOUR DE L'HISTOIRE.

Le dossier est vide, les hommes de droit s'accordent à le dire. Les maliens le savent, les internautes ont vu le dossier circuler sur les réseaux sociaux.

La réalité est que les chefs de familles sont privés de liberté depuis plusieurs mois. Disons-le, faisons preuve de bonne foi, le projet de déstabilisation des institutions de la République est une supercherie montée de toute pièce.

L'instrumentalisation de la justice ne fait pas de vous des surhommes. Vous avez tendance à oublier le divin.

Vous privez les enfants, les mamans, les femmes, les cousins, les frères, les sœurs de leurs proches.

Ne sont-ils pas maliens comme vous et nous ? Avez-vous la force et

Le courage de prier Allah matin, midi et soir sans remord véritable ? Avez-vous le courage de vous regarder dans un miroir le matin à votre réveil ? Les maliens vous regardent. Vous avez l'appareil judiciaire entre vos mains.
Vox populi, vox dei. Le peuple a l'identité de Dieu. La véritable justice est entre les mains de Dieu. Vivement demain.
Ousmane Diallo....



L'ESSOR

À l'issue de sa rencontre avec le président de la #Transition Bah N'Daw, le premier responsable de la FIFA Gianni Infantino a lancé un véritable avertissement au monde du football malien : «uni, on gagne, divisé, on perd», a martelé l'Italo-Suisse dont c'était la première visite au #Mali



Média A

#KAYES : #Après une mission très chargée, je lance un immense merci à toute la population de #KAYES pour leur accueil et hospitalité, #KAYES est une magnifique région bien disciplinée et soucieuse de son avenir. J'ai pas eu la chance de tourné trop dans la ville vu mon programme très charger mais je le ferai un jour Inshallah.
Merci à toutes les personnes qui sont abonnées sur ma page pour leur confiance. Bye Bye #KAYES
Aziz Maïga ne ment pas



Le Meilleur du Football



Wayne Rooney : « Si vous dites à des enfants de 12 ans "Ji-sung Park", ils ne savent peut-être pas qui il est. Pourtant, tous ceux d'entre nous qui ont joué avec Park savent qu'il a été presque aussi important que CR7 pour notre succès. »
Tellement vrai



Baba Boubacar Keita

Le Mardi 23 Février 2021 à 16 H , une forte délégation du RPDM conduite par son Président , Dr Cheick Modibo Diarra a été accueillie par son



excellence Youba Ba , Président de l'ADP -Maliba et certains membres du CE dudit parti . Les échanges ont porté sur les questions d'intérêt national et la redynamisation du cadre de concertation qui a existé entre les deux formations .



Wassa TV

#ACTUALITÉ : MME #SISSOKO COUMBA SIDIBE, LA #PREMIÈRE FEMME #CHAUFFEUR DU DÉPARTEMENT DE LA #JEUNESSE ET DES SPORTS - CNPV



Elle s'appelle Mme Sissoko Coumba Sidibé, elle a 30 ans, elle est mariée et mère de deux enfants, elle a une maîtrise en droit et une licence en communication.

Malgré ses #diplômes et sa situation familiale, Coumba est chauffeur au département de la Jeunesse et des Sports à travers le Centre National de Promotion du Volontariat au Mali (CNPV). Son courage et sa détermination n'ont pas laissé le Ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mossa AG ATTAHER indifférent.

Après avoir entendu l'info de son recrutement par un des services rattachés de son département, le Ministre AG ATTAHER a effectué le

déplacement, pour aller à la rencontre de la jeune dame chauffeur. Une rencontre qui coïncide avec le 1er jour du mois de la femme, le mois de mars.

Selon le Ministre de la Jeunesse et des Sports, cette décision de Mme Sissoko nous renvoie à l'adage qui dit, « qu'il n'y a pas de sous-métier. » C'est un message fort d'audace de détermination et de confiance en soi. Dixit le Ministre Mossa AG ATTAHER.



M. Nouhoum Togo - Officiel



HVRC# Nécessité Absolue pour le PM Son Excellence Moctar Ouane de communiquer au Peuple Malien le contenu de l'entretien avec les partenaires Internationaux# Qui conditionne le financement du Mali# A la saisie des biens de Karim Keita, Boubou Keita # Onze (11) Généraux# Neuf (09) Ex ministres dont un (01) PM# Trois (03) Présidents d'institutions# Neuf (09) Ambassadeurs qui ont des placements et investissements très importants à l'étranger connu par les Bailleurs de fond # Et prêt à aider le Mali pour récupérer # Stop et Fin

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !



Affaire repère Basseydou Sylla : Le bâtiment rasé et les objets emportés



L'affaire qui oppose le riche malien et un jeune opérateur d'espace culturel Le Repère n'a pas terminé avec son lot de surprise. Après la démolition totale des lieux, les agents de Bramali ont eu tout le mal de rentrer en contact avec leur frigo vide.

Il leur a été signalé selon une source de s'orienter vers le 3^e arrondissement, car ce serait ce commissariat qui aurait fait les saisies des objets. Si cette thèse s'avère vraie, l'on se demande alors si c'est à un huissier qui doit faire les saisies ou si c'est à la police de le faire. En tout cas, des objets appartenant à l'espace Repère ont été vus dans une camionnette, probablement vers des endroits de vente de boisson et vers chez quelques particuliers. Toute chose qui suscite une fois de plus des interrogations du malien lambda qui demande à savoir sur la base de quelle décision de justice, cette démolition a été faite.

Pour ceux qui ne suivent pas cette affaire, rappelons qu'elle oppose le riche Basseydou Sylla au désormais ex promoteur de l'espace culturel Le Repère. En effet, l'histoire remonte à 2013, l'année à laquelle le nommé Abdoulaye Koné a pris le local de feu Kokè Dembélé, en location bail commercial. En début 2020, il a été informé de la vente du local pour la somme de 700 millions de fca. N'étant pas en mesure de le payer, il a proposé 300 millions ce qui fut refusé et il a demandé de s'entretenir pour trouver un compromis si une tierce personne venait à acheter. Après plusieurs approches par voie de courrier mais il semble ne jamais avoir été entendu.

En mars 2020 Bah Seydou Sylla opérateur économique en commune I est devenu le nouveau propriétaire des lieux. Il aurait même appelé le locataire de Repère pour le lui dire et demander ses clés. Une situation difficile puisque ce dernier avait déjà un contrat de bail. M Koné a donc dit à M Sylla que son notaire qui a fait la vente devrait le contacter avant tout. A en croire notre source, M Sylla aurait répondu que cela ne serait nullement son souci. C'est ainsi que M Koné, un jeune qui selon notre source porte le Mali dans son cœur aurait pris son courage en main et est allé voir Basseydou afin qu'il trouve un terrain d'entente. La proposition était de lui donner du temps afin qu'il trouve non seule-

Diplomatie : Le Ministre Zeïni Moulaye en Arabie Saoudite



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale poursuit sa visite de travail et d'amitié en Arabie Saoudite. SEM Zeïni MOULAYE a été l'invité, ce dimanche, à 'un déjeuner offert à son honneur par Son Altesse Fayçal bin Farhan AL SAOUD, Ministre des Affaires étrangères d'Arabie Saoudite.

Le Ministre a saisi l'occasion pour remercier à nouveau son homologue pour l'aimable invitation qu'il a bien voulu lui adresser à effectuer une visite officielle en Arabie Saoudite.

Il a dit toute sa disponibilité à œuvrer pour le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre le Mali et l'Arabie Saoudite.

Il a réitéré l'engagement du gouvernement du Mali à poursuivre la lutte contre le terrorisme dans le cadre de la Coalition islamique contre le terrorisme. En retour, Son Altesse Fayçal bin Farhan AL SAOUD a réaffirmé la volonté de son pays d'apporter son soutien au Mali pour assurer sa stabilité et son développement économique et social.

Le Ministre saoudien et son invité ont conclu sur la nécessité pour les deux pays d'élever leurs relations à un niveau stratégique et de se soutenir mutuellement sur la scène internationale.

Bureau de l'Information et de la Presse/ MAECI

ment une équation dans un délai requis à ses quarantaines d'employés, mais aussi trouver une solution à ses dettes qu'il avait contractées pour la construction de l'établissement qui était en cours.

En réponse, Basseydou lui aurait donné seulement trois mois. N'est-ce pas difficile pour une entreprise qui a investi pendant un long moment de quitter les lieux en l'espace de trois mois ? Comme si cela ne suffisait pas, apprend-on encore, un huissier de Sylla a remis une sommation de payer les 3 mois de Corona virus dans 24h sinon M. Koné serait expulsé pour non-paiement de loyer. Le montant de l'argent qui s'élevait à 2 millions quatre cent a été remis à l'huissier mais Basseydou aurait refusé de prendre les sous, car dit-il, il n'aime pas l'argent de l'alcool. Mais aux dernières nouvelles, ces sous n'ont jamais été retournés à M. Koné. Tout porte à croire que cette affaire est loin de connaître sa fin. Allons-nous assister à des batailles judiciaires ? On ne saurait le dire, une certitude dans cette affaire, il y aurait beaucoup de non-dits.

Source : 223 Infos

Développement des médias : Mise à jour du cadre juridique



La photo de famille des participants à l'atelier

Dans le contexte actuel de la refondation de l'État et avec l'arrivée de nouveaux acteurs sur l'échiquier médiatique, il est indispensable d'évaluer le chemin parcouru, d'analyser les forces et faiblesses de notre arsenal juridique et réglementaire afin de dégager des pistes pour l'adapter à l'environnement actuel. C'est dans ce cadre que la Maison de la presse en partenariat avec le ministère de la Communication et de l'Économie numérique et la Haute autorité de la communication (HAC) a tenu samedi dernier à Ségou, un atelier de réflexion sur le cadre juridique et réglementaire des médias au Mali.

Les travaux se sont tenus sous la présidence du directeur de cabinet du gouverneur, Siné Dembélé. C'était en présence du président de la Maison de la presse, Bandiougou Danté et du maire de la Commune rurale de Pélangana, Mme Diabaté Mariam Bamba.

La rencontre de Ségou avait pour objectif de réviser l'ensemble du cadre juridique afin de doter le pays d'un environnement juridique propice au développement harmonieux des médias et à la consolidation de la démocratie.

Cette rencontre figure en bonne place parmi les mesures envisagées par les plus hautes autorités de la Transition pour l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de la refondation de notre pays.

Selon le président de la Maison de la presse, cette rencontre a permis de toiletter les textes qui seront mis à la disposition de la HAC, du ministère de la Communication et de l'Économie numérique et du Conseil national de Transition (CNT). Bandiougou Danté a rendu un hommage appuyé aux aînés qui ont contribué au rayonnement de la presse. «Il est important aujourd'hui que nous soyons en mesure de faire des propositions à travers différentes générations d'hommes de médias pour qu'ensemble, on puisse avoir des textes qui soient en phase avec la réalité actuelle», a estimé le président de la Maison de la presse.

Quant au facilitateur de la rencontre, Cheick Oumar Maïga, il a indiqué qu'avec l'évolution et l'apparition de nouveaux médias notamment la presse en ligne, il est important de mettre à jour le cadre juridique afin de permettre à ces nouveaux acteurs d'exercer leur métier et aux hommes de médias de jouer leur rôle selon les valeurs éthiques et déontologiques.

Mamadou SY
Source : Amap-Ségou

Course à la présidence de l'APCAM : Un autre Bakary, qui risque d'être pire que Bakary Togola



Il s'agit de BAKARY DOUMBIA, PRESIDNET DE L'INTERPROFESSION DE LA FILIÈRE MAÏS. Pour valoriser la filière maïs et permettre aux producteurs de mieux profiter du fruit de leur labeur, l'Office des produits agricoles du Mali (Opam) a engagé un vaste programme d'achat institutionnel de 5 000 tonnes de maïs sur toute l'étendue du territoire national, à travers l'Interprofession de la filière maïs. Il s'agissait, pour l'Interprofession, de mobiliser les producteurs de maïs pour fournir cette quantité à l'Opam. Si cette initiative a été saluée par les acteurs du monde de l'agriculture, particulièrement les producteurs de maïs, force est de reconnaître que la gestion de cette opération a été un véritable festival de brigands. L'une des victimes de Bakary Doumbia, président de l'Iprofim, est Sidiki Badian Doumbia, un grand céréalier de son Etat, responsable de la société « Doumbia et fils Sarl ». Il ressort de nos enquêtes qu'après avoir fourni 2 500 tonnes de maïs à Mopti, comme convenu dans le contrat qui le lie à l'Interprofession maïs, le sieur Sidiki Doumbia découvre au moment du paiement un impayé de plus de 100 millions de FCFA. Pourtant, l'Opam avait bel et bien réglé la facture de l'Iprofim. Selon une correspondance de l'Opam, adressée au Directeur général de la Banque de développement du Mali (BDM), un ordre de virement de 660 millions a été fait au profit de l'Iprofim pour le règlement de la facture d'achat de 3 000 tonnes de maïs à Mopti. En clair, Sidiki Badian Doumbia n'a reçu que 434 250 000 FCFA au lieu de 545 000 000 FCFA, soit un impayé de 110 750 000 de F CFA.

En outre, le sport favori du président de l'Iprofim reste l'émission de chèques sans provision. Pour le paiement de sa prestation, Sidiki Badian Doumbia en a reçu deux de la part de l'Iprofim. Le premier (Banque atlantique), d'un montant de 466 750 000 de F CFA, a été remis le 21 juillet 2020 ; le second (Banque malienne de solidarité), d'un montant de 32 500 000 de F CFA, fut remis le 7 août 2020.

Au regard de ce comportement, certains observateurs en sont aujourd'hui à se demander si les autorités de tutelle sont informées des manœuvres de Bakary Doumbia qui prétend être aujourd'hui à la présidence de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali (Apcam). Il importe de souligner au passage que les comptes de l'Interprofession sont au rouge depuis des années. Pire, les frais de location du siège de l'organisation ne sont pas payés depuis 3 ans, en raison de la mauvaise gestion de Bakary Doumbia. En tout cas, les plus hautes autorités du Mali et les partenaires doivent faire preuve de diligence et tirer au clair cette affaire. Ce, au grand bonheur des acteurs de la filière maïs.

IMG

Affaire Bolloré au Togo : « Nous espérons vraiment qu'il y aura un procès »

Une juge française a estimé « nécessaire » la tenue d'un procès en correctionnelle pour Vincent Bolloré dans l'affaire des ports de Lomé et Conakry. L'homme d'affaires français a reconnu avoir payé une partie des dépenses de communication du candidat Faure Gnassingbé lors de la présidentielle togolaise de 2010. Le groupe aurait reçu, en échange, des contrats et des avantages fiscaux pour le port de Lomé.

Après des années de procédure et de multiples dénégations, l'industriel français a choisi de reconnaître des faits de corruption d'agents publics étrangers et de complicité d'abus de pouvoir, au cours d'une procédure de plaider-coupable négociée avec le parquet national financier.

Il espérait ainsi s'épargner un long procès mais le tribunal a refusé d'entériner l'accord de plaider coupable le concernant, ouvrant la porte à un procès. Une procédure judiciaire très attendue par David Dosseh, président du collectif Togo Debout, joint par RFI.

« Nous espérons vraiment qu'il y aura un procès et que l'on permettra justement à des représentants du peuple togolais de participer et de dire ce qu'ils savent de cette affaire. Monsieur Dupuydauby, dirigeant de Progosa, aura certainement et également son mot à dire, puisque sa société avait été évincée au profit de celle de Bolloré.



Vincent Bolloré. ERIC PIERMONT / AFP

Donc, je pense que si on permet à tous ces interlocuteurs et tous ces acteurs de s'exprimer, on pourra avoir suffisamment de lumière sur les pratiques totalement répréhensibles qui encourent au Togo, en termes de racket, en termes de corruption... Et tout cela, au détriment du développement de notre pays.

On nous dit que nous sommes des pays pauvres, alors que nous avons des potentialités qui pourraient permettre aux populations de vivre heureuses et épanouies. Beaucoup d'argent, malheureusement, disparaît dans ces pratiques de corruption et beaucoup d'argent se retrouve dans des comptes de particuliers justement en Occident. En mettant toute la lumière sur ces pratiques, on espère pouvoir contribuer d'une manière ou d'une autre à la lutte contre la corruption ».

Contacté par RFI, le gouvernement togolais n'a pas souhaité réagir à cette actualité, évoquant « une affaire franco-française qui ne concerne pas le gouvernement togolais ».

Source : RFI

Soutien à Sonko : Les révélations de Moussa Sow (Cojer) sur Decroix, Aïda Mbodji et Gakou

La Convergence des jeunes républicains (Cojer) et le Mouvement des élèves et étudiants républicains (Meer) décident d'apporter la riposte à ceux qui s'attaquent au Président Macky Sall. En conférence de presse, ils disent être déterminés à défendre le Président Macky Sall contre tous propos calomnieux ou malveillants. Ainsi, ces jeunes de l'Apr déplorent l'attitude de certains politiques qui soutiennent Ousmane Sonko dans l'affaire Sweet Beauty.

D'après la Cojer et le Meer, certains politiciens soutiennent aujourd'hui le leader de Pastef après avoir cherché, en vain, à intégrer le régime. "Diop Decroix, s'il avait ce qu'il cherchait au niveau du pouvoir, il n'allait pas soutenir Ousmane Sonko, parcequ'il est allé jusqu'à nous demander des moyens conséquents pour qu'il démonte le leader de Pastef, de même de que Mbodj et Malick Gakou qui ont voulu être dans le pouvoir", révèle Moussa Sow, coordonnateur de la Cojer.

Ces jeunes de l'Alliance pour la République appellent l'Etat du Sénégal à aller jusqu'au bout de cette affaire tout en veillant à la sécurité des personnes et des biens.

Source : WalfNet



Moussa Sow Cojer

Bamako et Kati : Grève des hôpitaux

Une très mauvaise nouvelle pour les populations du Mali. Rien ne va toujours pas sous le ciel du Mali malgré la disparition sans gloire de IBK. Au contraire. Les prix des denrées essentielles et vitales (pain, lait, huile, viande avec ou sans os, médicaments, etc.) montent en flèche pendant que le pouvoir d'achats des ménages se rétrécit en peau de chagrin.

Le tout ajouté à l'insécurité rampante aussi bien sur le front du terrorisme islamiste que sur celui de la criminalité urbaine et rurale. Le ciel sociopolitique s'est encore assombri d'un cran avec la continuation de IBK sans IBK par les colonels putschistes ; félicités et encouragés par Emmanuel Macron pour avoir précipité encore un peu plus vite la livraison du Mali aux irrédentistes.

La continuation de l'exclusion avec la livraison de la classe politique à

la vindicte et au mépris des populations comme un agneau de sacrifice se maintient à un rythme plus soutenu. Les engagements envers les travailleurs de la Fonction publique sont toujours aussi piétinés.

Si tout cela continue, les citoyens risqueraient de regretter IBK.

Du coup, les grèves continuent à s'enchaîner de plus belle. C'est ainsi qu'après moult menaces, le personnel des hôpitaux de Bamako et de Kati sont entrés en grève, hier lundi, pour « dix jours ouvrables ». En fait, il s'agit de deux semaines grèves, celles-ci s'étendant du lundi au vendredi soit les cinq jours ouvrés de la semaine.

C'est une très mauvaise nouvelle pour les populations de tout le Mali qui souffrent de diverses maladies de façon chronique et endémique. Le problème est d'autant plus inquiétant que le coronavirus circule encore dans notre pays.

Les colonels putschistes ont remplacé IBK : « Accroupi est parti, accroupi est venu à sa place ». Gare au même sort que premier accroupi!

Amadou Tall



Largage de matériels aux FAMA à Youwarou : Une femme heurtée par un colis

Un blessé et beaucoup de dégâts matériels. Un incident malencontreux a assombri, samedi 27, une opération de largage de matériels aux détachements des Forces armées maliennes (FAMA) basé à Youwarou (Région de Mopti), nous apprend l'Etat-major. En effet, au cours de cette opération depuis un avion, un colis dont le parachute a refusé de s'ouvrir a fini sa course dans une habitation. Dans sa chute infernale, le colis a heurté violemment une femme et l'a blessé. On ne sait rien sur son état.

Le maladroite colis a causé également des dégâts matériels jugés importants.

Amadou Tall



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.

Évolution de la garde nationale du Mali : Parcours de combattant d'une élite de la sécurité de l'administration publique et de la sécurité générale

La Garde Nationale du Mali est un Corps qui a une longue histoire datant de la période précoloniale. Son parcours est semé d'embûches et de réussite inestimable. Malgré les difficultés, ce Corps a fait des exploits inoubliables dans la sécurisation, la stabilisation et le maintien d'ordre dans notre pays, le Mali. Malheureusement, ses missions sont peu connues par le public voire des cadres de ce pays.



La Garde Nationale du Mali est une des composantes des Forces Armées Maliennes (FAMA). Placée sous l'autorité du Ministère de la Défense, elle est mise à la disposition du Ministère chargé de la Sécurité. En 1890, elle est appelée Détachement de Gendarmes Métropolitains. La Garde Nationale trace ses origines depuis le Corps des Gardes Indigènes de Gendarmes à Pieds, créé au Soudan français le 11 juillet 1894. Ce Corps devient le Corps des Gardes Régionaux en novembre de la même année, puis ses soldats deviennent les Gardes Cercles Territoriaux. En 1910, elle est nommée Gardes-Cercles, Gardes-Goumiers.

À l'indépendance du Mali en 1960, elle devient la Garde Autonome du Mali, chargée de sécuriser le Nord du Mali. En 1971, elle est renommée Garde Républicaine et Goum du Mali. Elle porte son nom actuel depuis 1994, Garde Nationale du Mali.

La Garde Nationale a participé efficacement aux deux (02) guerres contre le Burkina Faso (1974 et 1985) et à la lutte contre toutes les

rebellions touarègues. En 1993, 1996 et 2006, les anciens rebelles intègrent pour certains la Garde Nationale.

Pendant la guerre du Mali, la Garde Nationale reçoit le soutien de la Mission de Soutien aux Capacités de Sécurité Intérieure Maliennes.

La DEVISE de la Garde Nationale du Mali est : « Servir partout avec honneur, loyauté et discrétion ». Son SERMENT est : « Le Garde meurt mais ne se rend jamais ». Son ESPRIT est : « Soldat de la loi, animé d'une même volonté : Ne pas démeriter ».

Le Garde se fait aussi remarqué par son comportement, sa disponibilité, son engagement et son sacrifice. C'est-à-dire son abnégation. Selon l'Ordonnance N°2019-003/PRM du 04 Mars 2019, les missions assignées à la Garde Nationale sont : D'assurer la sécurité au profit des Institutions et des autorités administratives et politiques ; D'assurer la protection des hautes personnalités nationales ou étrangères ; De participer à la sûreté publique et au maintien de l'ordre public ; De participer à l'exécution des décisions judiciaires et des

règlements administratifs ; De concourir à la Défense Opérationnelle du Territoire ; De lutter contre le terrorisme et le grand banditisme ; D'assurer l'escorte des matériels ou des délégations ; De participer à la surveillance des frontières ; De participer aux actions en faveur de la paix et de l'assistance humanitaire.

Aujourd'hui, cette Garde Nationale est présente dans les Préfectures, Sous-préfectures et dans toutes les Collectivités Territoriales du Mali. Elle est constituée autour d'un Etat-Major basé au quartier N'Tomikorobougou dans le District de Bamako.

La Garde Nationale compte également un Groupement de Maintien d'Ordre (GMO), des Groupements d'Intervention Rapide à Bamako mais avec comme périmètre d'intervention tout le territoire, des Compagnies Méharistes et enfin le Groupement Spécial de la Sécurité Présidentielle (GSSP), chargé de protéger le Palais de Koulouba.

Tout comme la Gendarmerie Nationale, la Garde Nationale est placée sous Tutelle du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants pour gestion et mise à la disposition du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile pour emploi.

La Garde Nationale du Mali joue un rôle important dans la sécurité de l'Administration Publique et contribue de façon efficace à la sécurité générale.

De sa création à nos jours, la Garde Nationale du Mali a connu seize (16) Chefs d'Etat-Major à savoir : De 1960-1969 : Lieutenant-colonel Boubacar TRAORE ; De 1969-1971 : Capitaine Baba MAÏGA ; De 1971-1983 : Lieutenant-colonel Adolph DIAKITE ; De 1983-1991 : Général de Brigade Amara DANFAGA ; De 1991-1992 : Colonel Toumani SISSOKO ; De 1992-1994 : Colonel Sadio GASSAMA ; De 1994-2001 : Colonel Gabriel POUDIOUGOU ; De 2001-2002 : Colonel Allaye DIAKITE ; De 2002-2005 : Colonel Mamadou Adama DIALLO ; De 2005-2011 : Colonel Broulaye KONE ; De 2011-2012 : Colonel-Major Yamoussa CAMARA ; De 2012-2012 : Colonel Daouda SOGOBA ; De 2012-2013 : Colonel Moussa DIAWARA ; De 2013-2015 : Colonel-Major Zoumana DIAWARA ; De 2016-2020 : Général de Brigade Ouahoun KONE et l'actuel Chef d'Etat-Major de la Garde Nationale est le Colonel Elysée Jean DAO.

Ossan KONATE
Source :Inf@sept

Abdoulaye dit Allaye, jeune djihadiste repentant : « Mon plus grand regret est d'avoir intégré leur mouvement »

L'opération Barkhane a rencontré, en novembre dernier, au Mali, Abdoulaye dit Allaye, un jeune « djihadiste » repentant qui avait rejoint les groupes armés, dans l'espoir de gagner beaucoup d'argent. Les militaires français, qui ont rencontré le jeune « combattant », par l'intermédiaire des habitants d'un village, ont recueilli son histoire qu'il raconte, volontiers mais non sans remords

Barkhane : Que font les « djihadistes » de l'argent qu'ils extorquent aux populations comme « zakat » ? Vous le donnent-ils comme frais de transport pour vous rendre dans les villages ? Comment font-ils ?

Abdoulaye dit Allaye : Malgré tout ce temps que j'ai passé avec eux, je n'ai jamais su ce qu'ils font de l'argent collecté. L'argent est pour nos chefs. Nous ne savons pas comment ils l'utilisent. Les chefs sont les seuls à savoir à quelle fin l'argent est utilisé. Nous, nous sommes des enfants. Mais, je sais aussi qu'ils ne donnent pas de l'argent aux gens parce que j'ai parlé avec un ancien. Il y a beaucoup d'enfants, comme moi, que j'ai côtoyés là-bas. De nouvelles recrues m'ont dit que les chefs ne donnent pas de l'argent aux enfants et que même pour manger à sa faim, c'est compliqué. Les chefs, eux, savent la destination de tout ce que nous collectons et comment il est utilisé. Vraiment, je ne sais pas. Par contre, je sais que ce travail n'est pas bon.

Barkhane : Avec cet argent collecté comme « zakat », les « djihadistes » achètent-ils du matériel, des équipements (véhicules, armement et motos) ?

A.A : Quand on est nouvellement enrôlé, on ne peut pas avoir d'informations. Parce que les chefs ne nous font pas confiance au début. En outre, ils estiment que nous sommes des enfants. Il y a des personnes qui ont des armes

et des motos neuves. À moi-même, ils ont dit que j'aurai une arme. J'ai déserté avant d'obtenir cette arme. Chaque fois, les motos faisaient des allers et retours, de jour comme de nuit. Souvent, il y a de l'animation mais, je n'ai jamais vu de véhicules.

Barkhane : Toi et les nouvelles recrues, ils (djihadistes) vous ont-ils donné de nouvelles affaires ou pas ?

A.A : De notre arrivée jusqu'à ma fuite, nous n'avions que nos vieilles affaires (habits et objets) qu'on avait apportées avec nous. Nous n'avons jamais changé d'habit. Même pour manger, c'était un problème. Quant aux chefs, ils portent toujours de nouveaux et de beaux habits. Ils roulent sur des motos neuves et ont de nouvelles armes. Ils mangent bien et copieusement. Même s'ils veulent manger de la viande, c'est facile pour eux.

Barkhane : Est-ce qu'ils prenaient soin de toi et de tes compagnons ?

A.A : Mes compagnons et moi souffrons parce que nous ne mangions pas à notre faim. Pour boire de l'eau, ce n'était pas facile tandis que nos chefs ont de gros bidons d'eau, des téléphones portables pour appeler. Nous, les enfants, nous ne trouvons même pas de l'eau pour faire nos ablutions pour la prière. Nous sommes totalement différents des chefs parce qu'ils ont beaucoup de privilèges. Ils nous ont menti en nous disant que leur lutte a pour but de restaurer l'islam et le travail pour Dieu.

Barkhane : Regrettes-tu d'avoir rejoint leur groupe ?

A.A : Aujourd'hui, c'est mon plus grand regret d'avoir intégré leur mouvement. Vous savez, ils ne m'ont pas dit la vérité, parce que le vieux qu'ils ont tué devant mes yeux est un musulman qui vit simplement avec ses troupeaux. Je le connais. Nous sommes du même village. Si je ne fais pas attention, ils vont s'attaquer, un jour, à toute ma famille.

Barkhane : Toi qui avais pris les armes pour suivre ces gens-là et, après avoir compris maintenant que c'est un mauvais chemin, que penses-tu, aujourd'hui, dans ta tête ?

A.A : Comme je vous le disais dans la première partie de l'interview, je pensais que c'était des pratiquants de l'islam. Lorsqu'ils m'ont donné l'arme, je me sentais fort comme un homme, prêt à aller sur le front pour la cause de l'islam, dans la voie de Dieu. Mais, au fil du temps, j'ai compris que ces gens-là n'étaient pas de fidèles pratiquants de la religion musulmane. C'est pourquoi, un jour, comme je vous l'ai déjà raconté, au crépuscule, pendant que tout le groupe était profondément dans la prière, je me suis éclipsé. Je suis arrivé dans un village et j'ai demandé mon chemin aux habitants. C'est ainsi que j'ai pu retrouver ma famille. N'empêche, j'ai tué beaucoup de personnes. J'ai fait beaucoup de mal. Je remercie Dieu de m'avoir aidé à quitter ce groupe. Si j'ai un seul conseil à donner aux enfants et même aux autres, tentés par cette aventure, c'est de leur dire de ne pas suivre ces gens-là qui ne sont musulmans que de nom, parce qu'ils ne pratiquent pas l'islam. Ce sont des mécréants.

Interview réalisée par Barkhane
Source : L'Essor

Relevé et incarcéré : Mamadou Madani Diallo, ex DG de l'ANADEB, victime de népotisme ?

En violation de la loi 049 en ses articles 51, 52, et 53 portant principes fondamentaux de création, de l'organisation et du contrôle des services publics, l'ancien Directeur Général de l'Agence Nationale du Développement des Biocarburants a été relevé de ses fonctions. Mamadou Madani Diallo, puisque c'est de lui qu'il s'agit, séjourne aujourd'hui à la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako du fait d'un complot qui serait ourdi par son ministre de tutelle en complicité avec certains de ses collaborateurs.

L'homme a en effet serait victime de magouilles et de malversations financières bien orchestrées au sein de la structure qu'il gérait. Et pour cause : cet Ingénieur des Mines a été relevé de ses fonctions, le 23 Décembre 2020, et remplacé par un certain Abdoulaye Kaya sur décision d'un Conseil des Ministres et sur proposition de Lamine Seydou Traoré, ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau. Bizarrement, le successeur de Mamadou Madani Diallo à la tête de l'ANADEB, en plus d'être un diplômé en communication, est un ancien employé et collaborateur du ministre Lamine Seydou Traoré à Orange-Mali !

Vous dites délit de favoritisme ? Ce qui est sûr, c'est que le protégé du ministre qui dirige aujourd'hui l'Agence Nationale du Développement des Biocarburants n'aurait ni le mérite ni la compétence requise pour ce faire. En effet, l'ANADEB étant un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA), son Directeur doit non seulement être obligatoirement un ingénieur de l'Industrie et des Mines, mais aussi fonctionnaire. Mieux encore, selon les textes en vigueur, on ne peut nullement nommer un non-fonctionnaire à la place d'un fonctionnaire.

Selon nos sources, l'article 51 de la loi 049 stipule que les services publics visés à l'article 3 de la présente loi, se composent d'emplois à caractère administratif et dans le cas échéant, d'emplois à caractère politique. Les emplois politiques étant situés au niveau des cabinets ministériels et des services propres de la Présidence de la République et de la Pri-



mature, ceux-ci ont pour vocation à être occupés par les personnels relevant d'un des statuts relatifs aux emplois publics et les personnels ne relevant d'aucun de ces statuts. Dans le même article 52, il est bel et bien indiqué que les emplois administratifs permanents sont les emplois nécessaires au fonctionnement régulier des services comprenant les emplois administratifs ordinaires auxquels il est pourvu, selon le niveau hiérarchique de l'emploi, par application du statut général des fonctionnaires et du code du travail... les emplois administratifs supérieurs étant réservés en principe, à raison de leur niveau hiérarchique, au personnel des grades les plus élevés de la catégorie A du statut général des fonctionnaires, aux magistrats des grades les plus élevés, aux officiers généraux, aux officiers supérieurs des forces armées et de sécurité et aux fonctionnaires

les plus gradés de la police.

Quant à l'article 53, il stipule : "En République du Mali, la désignation aux emplois administratifs supérieurs se fait par décret simple ou par décret pris en Conseil des ministres dans le principe de l'adéquation entre le profil et le poste et le principe d'égalité, d'équité et de transparence, conformément à la Charte Africaine sur les valeurs et les principes du service public et de l'administration. En application de ces principes, la désignation aux emplois de directeurs des projets et programmes organisés sous forme de service rattaché, de directeurs des établissements publics et directeurs des sociétés d'Etat se fait par appel à candidatures dont les modalités sont fixées par décret pris en conseil des ministres".

Il faut rappeler que Mamadou Madani Diallo, relevé et privé de sa liberté, est fonctionnaire

de son état. Il a été relevé et remplacé par Abdoulaye Kaya, un non-fonctionnaire ne disposant pas non plus d'un diplôme qualifié (diplôme d'Ingénieur de l'Industrie et des Mines) pour occuper ce poste. Ainsi, depuis la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako où il séjourne actuellement pour cause d'investigations, Mamadou Madani Diallo a indiqué qu'il a refusé de signer le procès-verbal de passation parce qu'il ne reconnaît pas le décret de nomination de son successeur. « J'ai refusé de signer le procès-verbal de passation de service, car on ne peut pas remplacer un fonctionnaire par un non-fonctionnaire à la tête d'un service public, en l'occurrence un EPA... », a-t-il précisé.

Comprendre la nature du complot

En vérité, Mamadou Madani Diallo est victime d'un complot savamment organisé, de l'ANADEB jusqu'au département des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, en passant par le Budget. À signaler que depuis sa nomination à la tête de l'ANADEB, le 12 mars 2018, le torchon brû-

lait entre Mamadou Madani Diallo et le chef du Département Administratif et Financier, un certain Daouda Doumbia qui avait du mal à s'accommoder du très jeune âge de celui qui était son chef (Mamadou Madani Diallo est arrivé à la tête du service à seulement 28 ans). Selon nos sources, Daouda Doumbia, qui serait aussi un camarade de promotion du Directeur National du Budget aurait alors demandé à ce dernier d'user de tout ce qu'il pouvait pour bloquer le compte de l'ANADEB afin d'empêcher Mamadou Madani Diallo de mener à bien sa mission. Et c'est à partir de là que tout est parti, avant que le ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau ne vienne porter l'estocade finale en nommant son ami et ancien copain de travail à Orange-Mali !

Comme on le voit, le limogeage de Mamadou Madani Diallo de son poste de Directeur Général de l'Agence Nationale du Développement des Biocarburants semble être une violation flagrante de la loi 049 portant les principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du contrôle des services publics au Mali. À travers cette affaire au sein de l'ANADEB, le nouveau ministre des Mines, de l'Énergie et

de l'Eau, qu'on croyait d'un certain niveau d'intégrité, montre-t-il ainsi ses limites, tout en faisant une mauvaise publicité pour les jeunes du Mali.

Et deux choses l'une : soit le ministre Lamine Seydou Traoré s'est impliqué dans ce dossier pour nommer son ami à la tête de l'ANADEB par méconnaissance des textes, soit il l'a fait en connaissance de cause, se rendant complice des détracteurs de Mamadou Madani Diallo, et transformant ainsi cette affaire en un complot d'Etat ! Dans l'un ou l'autre cas, son acte constitue une faute grave dans l'exercice de sa mission en tant que ministre de la République.

Le Président de la Transition, Bah N'Daw, et le Premier ministre Moctar Ouane sont donc fortement interpellés, car tout indique qu'ils ont été floués dans cette affaire. Ils sont interpellés parce que le « Mali-kura » tant voulu ne doit plus rimer avec le népotisme et le favoritisme sur fond de relation copain-copain!

■ Yama DIALLO



Combat pour la refondation : Le M5-RFP déterminé à « rectifier » la transition

Le M5-RFP, après avoir dénoncé, avec la dernière rigueur, la tentative de sabotage de son meeting du 21 février par les autorités transitoires, a réitéré sa détermination à obtenir le changement. Il a ainsi appelé tous à le rejoindre pour la réussite du combat pour la refondation et la restauration d'un Mali nouveau.

Dr Choguel Kokalla Maïga et ses militants n'ont pas pu digérer la tentative de sabotage de leur grand meeting par le pouvoir en place il y a deux semaines. Ainsi, ils ont condamné la fermeture du portail du Palais de la Culture Amadou Hampaté Ba par les forces de l'ordre. « **Le M5-RFP déplore et condamne les actes d'intimidation et de sabotage du régime militaire en place à travers le déploiement démesuré des forces de répression et de la logistique guerre dont la nécessité et l'utilité se trouvent au front pour la défense de l'intégrité du territoire et de la souveraineté nationale plutôt qu'à Bamako contre des patriotes pacifiques et républicains** », a indiqué le communiqué du M5-RFP en date du 26 février et signé par Dr Choguel Kokalla Maïga. Pour le mouvement hétéroclite, les forces de l'ordre ne doivent pas être engagées pour ces types de combats contre des manifestants à mains nues.

Le M5-RFP toujours déterminé

Même si certains ont jugé faible la mobilisation lors de son dernier meeting, le M5 se dit déterminé à obtenir le changement pour lequel certains ont perdu la vie. « A cet égard, le M5-RFP réitère son engagement et sa détermination à faire aboutir ses exigences », a-t-on indiqué dans le communiqué. Ses dites exigences sont, entre autres : la lutte contre l'impunité dans les affaires de crimes de sang et de délinquance financière ; la mise en échec de la tentative de partition du Mali à travers une application accélérée, imprudente et à la hussarde, sans intention de relecture de l'Accord issu du processus d'Alger au contenu encore inconnu pour une grande frange du peuple malien, relecture qui est une demande

forte de toutes les forces vives de la Nation ; la création des conditions pour la tenue d'élections libres, transparentes et crédibles par un Organe électoral unique et indépendant pour éviter la prise en otage du processus électoral par la junte militaire, qui a déjà corrompu et confisqué la victoire du Peuple à travers sa gestion de la Transition, et épargner aux Maliens une crise postélectorale aux conséquences incalculables ; la dissolution pure et simple du Conseil national de transition (CNT) en l'état, organe illégal et illégitime, afin de conduire, sur des bases légitimes et

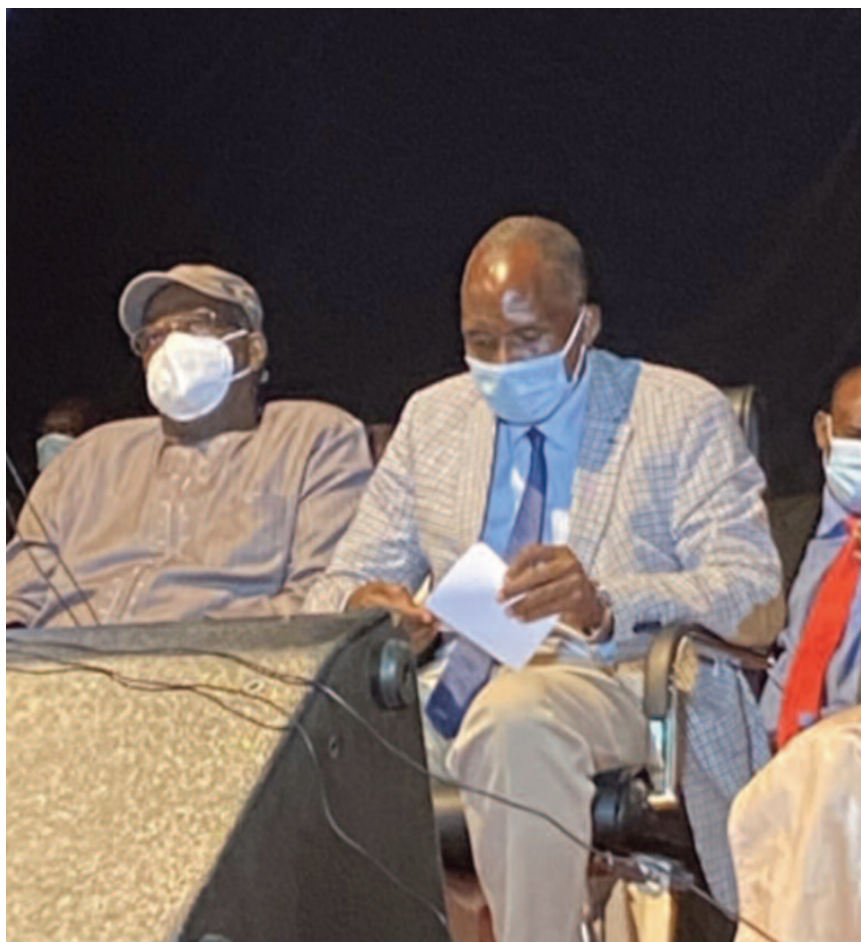
légitimes, de véritables réformes structurelles de Refondation, à convenir entre les Maliens, à travers la tenue d'Assises Nationales ; la mise en échec de la militarisation outrancière de l'appareil d'État par la junte militaire qui a décidé de faire main-basse sur tout le Mali : les institutions, l'administration, l'économie, les finances, les élections, etc.

Selon le mouvement hétéroclite, l'unique objectif de son combat « **est et demeure la refondation et la restauration d'un Mali démocratique, républicain et laïc doté d'une gouvernance responsable et vertueuse** ». Il prévoit d'ailleurs une Assemblée Générale de ses responsables pour mutualiser les initiatives de stratégies et d'actions pour la RECTIFICATION de la Transition.

Il faut rappeler que plusieurs mouvements dont le CDR, les victimes des démolitions de la zone aéroportuaire, les députés de la 6ème législature, le Front de refus de la mise en œuvre de l'Accord...ont rejoint le M5-RFP lors de son dernier meeting.

Boureima Guindo

Source : Journal le Pays- Mali



Conseil national de Transition : Adoption de plusieurs projets de loi

Les membres du Conseil national de Transition (CNT) ont adopté, jeudi dernier, plusieurs projets de lois au cours d'une séance présidée, au Centre international des conférences de Bamako, par le président de l'institution, le colonel Malick Diaw.

La Commission de la promotion de la femme, de la famille, de la protection de l'enfant, de la jeunesse, des sports, du travail et de l'emploi a été saisie pour l'étude au fond des dépôts n°2021-13, 14, 15/CNT.

Ces projets de lois sont relatifs à la cotisation à la charge des employeurs pour le financement de l'Agence nationale pour l'emploi et l'Observatoire national de l'emploi et de la formation ; à la modification de l'ordonnance n°01-016/P-RM du 27 février 2001, modifiée, portant création de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et à la création de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (Onef).

Ces ordonnances ont été initiées par le ministre de l'Emploi et de la Formation profession-

nelle. En effet, après une évaluation contradictoire des missions des deux structures et des ressources qui leur sont allouées, il est apparu nécessaire que la cotisation à la charge des employeurs perçue par l'ANPE soit désormais répartie entre les deux services. C'est ainsi que l'ANPE conservera 0,93% de la cotisation à la charge des employeurs contre 0,07% pour l'Onef. Malheureusement, ce principe n'avait pas été préalablement consacré dans les textes.

D'où la nécessité de modifier les textes afin de prendre en compte l'Onef dans la cotisation à la charge des employeurs.

La Commission de la promotion de la femme, de la famille, de la protection de l'enfant, de la jeunesse, des sports, du travail et de l'emploi du CNT a préconisé au Conseil l'adoption desdits projets de lois après leur examen. C'est ainsi qu'ils ont été votés par 96 voix pour, un contre et une abstention.

En outre, les membres du CNT ont approuvé avec 102 voix pour, zéro contre et zéro absten-

tion le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2020-007/PT-RM du 18 novembre 2020 portant création de l'Agence nationale de gestion des stations d'épuration du Mali. Cette ordonnance a été initiée par le département de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable. L'Agence aura pour mission d'assurer la gestion durable des stations d'épuration des eaux usées et ouvrages annexes.

Enfin, l'organe législatif de la Transition a donné son accord avec 99 voix pour, zéro contre et zéro abstention au projet de loi consacré au statut du personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale. Il a été initié suite à la revendication syndicale ayant suscité une crise profonde qui a sérieusement impacté l'école avec à la clé une détresse sociale généralisée. Avec ce projet de loi, le personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale est désormais autorisé à bénéficier les mêmes avantages de l'augmentation de 20% du salaire accordée aux fonctionnaires relevant du statut général des fonctionnaires.

Les projets de lois n'ayant pas été votés, ont été renvoyés à la plénière du 11 mars 2021.

Oumar DIAKITÉ

Des membres du CNT au moment du vote des textes



Elections générales : Entre doutes et incertitudes ?

Des doutes persistent quant à la crédibilité des futures joutes électorales. Pour beaucoup, les autorités de la Transition ont un agenda différent de celui des maliens. Est-ce dire que le jeu est fait d'avance ?



La Transition doit être couronnée par la tenue des élections crédibles et acceptées de tous. Malgré, les discours rassurants des autorités de la Transition, le doute persiste sur la réussite des réformes préconisées et sur la bonne tenue des élections. Comme s'il s'en doutait, le premier ministre Moctar Ouane avait organisé une rencontre avec la classe politique, pour semble-t-il dissiper les craintes et les méfiances. Cette rencontre a certes permis de briser la glace qui s'était formée entre eux. Malgré tout, les politiciens avertis croient dur comme du fer que les autorités de la transition sont dans la dynamique de tramer un complot contre le peuple pour passer le témoin à leur dauphin. Et les récentes sorties médiatiques d'Issa Kaou Djim, en rupture de ban avec la CMAS et non moins 4ème vice-président du Conseil national

de la Transition sont loin de dissiper les soupçons sur une éventuelle candidature d'Assimi Goita. Il avait dit sans ambages que son candidat est Assimi Goita et cela malgré l'obstacle de la Charte de la Transition. « Ce n'est pas parole d'évangile », dit-il pour contourner les dispositions de la Charte. De tels propos ostentatoires, ne passent pas indifférents. Désormais le vice-président de la Transition est dans le viseur des maliens. Il lui appartient maintenant de sortir de sa réserve pour confirmer ou infirmer cette information qui entame déjà sa crédibilité et l'espoir qu'il avait suscité au lendemain du coup d'état. Est-ce que les autorités de la transition iront jusqu'à torpiller la Charte de la Transition à leur guise pour faciliter le passage en force du vice-président ? En tout cas, la déclaration plus qu'embarrassante d'Issa Kaou Djim conjuguée aux suppu-

tations charriées par la rumeur suscite encore des interrogations et non des moindres sur l'après transition. Avec autant de faiblesses dénoncées par une partie de l'opinion et le mutisme des autorités, la sincérité des élections risquerait d'être remise en cause.

Et pour cause, les membres du mouvement du 5 juin-rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), avaient attiré l'attention de l'opinion nationale et internationale sur ce qu'ils qualifient de jeu trouble du ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation. Tout en indiquant que l'ombre de leur main plane, comme celle de l'ancien régime sur l'organisation des élections torpillées. Ne dit-on pas que, les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets ? **Les maliens ne veulent plus tomber dans des cycles interminables de crise post-électorale. L'histoire donnera-t-elle raison aux membres du mouvement du 5 juin-rassemblement des forces (M5-RFP) ? Quoi qu'il en soit, avec le volume de soupçons supposées ou réelles qui pèse sur la volonté des autorités de la Transition d'organiser des élections justes, crédibles et transparentes. On peut légitimement, s'interroger sur la nature des élections futures : élections bâclées, tronquées, masquées...**

Si toutes les rumeurs s'avéraient, c'est dire que l'enjeu des élections est déjà compromis. Malheureusement comme le régime défunt, la tenue d'élections malpropres, ouvrira les brèches d'une nouvelle crise sociopolitique, dont notre pays n'a que faire.

Les leçons des précédentes élections mériteraient d'être tirées pour qu'on ne bascule pas dans un cycle de crise qui conduira le pays à l'abîme. La tenue d'élection crédible est étant l'essence de toute bonne démocratie, nos autorités transitoires n'ont pas droit à l'échec dans le domaine précis. C'est à cela qu'elles doivent s'atteler au lieu de tomber dans le sensationnel qui n'arrange personne. Pour ce faire, les autorités de la Transition doivent inévitablement jouer la carte de la transparence afin de dissiper tous les soupçons préjudiciables à la réussite de ses missions. Car, le pays est dans une grande fragilité ou tous les détails comptent.

■ Ibrahim Sanogo



Le PRVM-Faso Ko implose : Mamadou Oumar Sidibé demis, Samba Coulibaly nouveau président

La commission de redressement du parti pour la Restauration des Valeurs du Mali (PRVM FASO-KO), créée à la suite de divergence opposant deux camps à la sortie du congrès du 26 décembre 2020, a organisé, samedi dernier, un nouveau congrès extraordinaire.

Samba Coulibaly de la Section de Bafoulabé dans la région de Kayes est désormais le nouveau président du Parti pour la Restauration des Valeurs du Mali (PRVM FASO KO)

Il a été plébiscité au cours des travaux du congrès extraordinaire, qui s'est tenu au Centre International de Conférence de Bamako (CICB). Il dirige un bureau de 111 membres qui ambitionne désormais de donner une autre image à ce parti qui souffre tant.

Les participants venus de Bamako et de l'intérieur ont adopté des textes notamment les statuts et règlement intérieur du parti, et la désignation du nouveau président

Très attendu par les militants, militantes et sympathisants du PRVM-Faso Ko, les assises de ce congrès extraordinaire interviennent à un moment où le parti se trouve dans une situation de crise. Cette crise a provoqué l'indignation des militants pour demander la tenue d'un congrès extraordinaire conformément aux statuts et règlements intérieurs du parti.

Le nouveau président du PRVM-FASO KO s'est réjoui de la confiance portée sur sa modeste personne pour diriger désormais la destinée du Parti pour la Restauration des valeurs du Mali. « **Je suis conscient de l'immense chantier qui m'attend, et je ferai en sorte que le parti puisse s'implanter davantage**

sur le terrain pour préparer les échéances futures à venir », a-t-il affirmé.

Au total, 33 sections sur les 39 du PRVM ont adhéré à cette résolution. Mais, par une décision en date du 9 février 2021, le Président du Bureau exécutif national demis, Mamadou Oumar Sidibé, a suspendu certains membres de cette commission pour « violations graves des statuts et règlement intérieur du parti ». Les contestataires, avec à leur tête Ousmane Sangaré, Président du mouvement des jeunes, fustigent la répartition des délégués lors du congrès de décembre. D'après leurs explications, sur les 417 délégués répartis par section, Bamako s'en était attribué 215, contre 154 délégués pour toutes les autres régions du pays, 11 pour la diaspora et 50 réservés aux nouveaux adhérents. Selon eux, ces attributions de quotas de délégués par section ne respectaient pas ce que stipule l'article 19 des statuts du parti, adoptés en congrès le 2 avril 2016. Pour rappel, peu avant la tenue du congrès du 26 décembre 2020, le PRVM-Faso Ko était pourtant sur une bonne dynamique, avec l'adhésion de treize associations membres de la plateforme Ensemble pour la pérennisation des acquis de la démocratie (EPAD) et de ANKO-Mali

■ Ibrahim Sanogo

Pr Victor Sy, le combattant suprême : "on n'a rien donné tant qu'on n'a pas tout donné à son pays"

Mais que devient "le Combattant suprême" comme le qualifient ceux qui l'ont connu de près ou de loin non sans une certaine admiration voire fierté ? Où se trouve cet octogénaire qui a comme slogan « on n'a rien donné tant qu'on n'a pas tout donné à son pays, ». Nous avons cherché à savoir.

Connu pour son franc-parler, ce professeur d'enseignement supérieur, né en 1933 sur les terres sablonneuses de la Cité lumière des 333 Saints (Tombouctou) est l'une des plus grandes consciences morales et politiques de notre pays. Pour cause, l'homme a à son actif plus de 70 ans de vie militante intense au service du Mali et de l'Afrique...

Muni de son baccalauréat scientifique en 1956, il poursuit ses études supérieures de Sciences Physiques et de Chimie au Sénégal et en France... Parallèlement aux études, cet ancien pensionnaire du Lycée Terrasson de Fougères, ayant acquis vite une conscience politique militante dans les organisations étudiantes. Ce qui le conduit à l'Union des Sco-

lares Soudanais, au Regroupement des Etudiants et Stagiaires Maliens en France (RES-MAF) qu'il dirigera et à la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire (FEANF). Pourtant, rien n'obligeait ce métisse à faire corps et âme avec les masses, qui aurait dû se contenter de la vie luxueuse menée auprès de ses parents respectivement médecin et sage-femme). C'est mal connaître l'attachement viscéral de l'homme à la justice sociale pour une distribution équitable de la richesse nationale...

Monument de la lutte pour l'émancipation des peuples d'Afrique, des Caraïbes et du tiers monde du joug colonial et néocolonial, ses convictions politiques clairement affirmées ont fait de lui le martyr vivant du régime autocratique du général Moussa Traoré et de ses sbires. Lesquels n'hésitèrent point de le jeter dans toutes les prisons du pays. C'est ainsi qu'il sera tour à tour détenu au camp para, à Tombouctou, Taoudéni, Kidal, Bouressa, Ménaka etc. (Quel courage !)... Et refusa le juteux poste de préfet de Razelmé à lui proposé par le régime de Moussa Traoré pour le ramollir. Peu de cadres du mouvement démocratique auraient pu résister à une telle tentation !

Lassé de séjourner dans les cellules sombres du Général Moussa Traoré, il s'exila pendant 10 ans au Sénégal (non sans entraîner sa radiation des effectifs de la fonction publique) pour y enseigner les sciences physiques au Lycée Maurice Delafosse et à l'Université de Dakar. Et noua là-bas des relations de camaraderie avec les dirigeants de la gauche progressiste, tels que les Prof Mahjoud Diop, Abdoul Moumoni Djoffo et Aliou Time du Rassemblement des Droits de l'homme (RADHO). De retour au pays à la faveur de la Révolution démocratique du 26 mars 1991 cet ancien professeur, qui a enseigné au lycée de Badalabougou, à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs, à l'Ecole militaire inter armes et à l'Ecole secondaire de la Santé, signe en 1995 son grand



retour en politique dans son parti de cœur : l'union Soudanaise/Rassemblement Démocratique Africain (US- RDA).

C'est lui qui s'opposa à la Conférence nationale (tenue du 29 juillet au 12 août 1991) au multipartisme intégral en proposant un multipartisme plutôt tempéré avec 3 courants idéologiques : gauche, droite et centre.

Secrétaire à l'éducation et à la formation du Bureau Politique de l'union Soudanaise Rassemblement Démocratique Africain (US- RDA) sous la direction des regrettés secrétaires généraux Mamadou Gologo et Mamadou Bamou Touré, il garda intacte la ligne idéologique du parti et joua un grand rôle dans le Collectif des Partis de l'Opposition (COPPO) pour l'animation de la vie démocratique nationale.

Jusqu'au triste accident de circulation qui réduit ses mouvements, Victor était encore dans les manifestations pour soutenir les ouvriers de l'Huicoma en lutte pour les droits sociaux suite à la fermeture de l'usine ou pour animer des conférences-débats sur les grandes questions d'intérêt national ou international.

Un bail avec l'immortalité

Cet octogénaire "le Combattant suprême" comme le qualifient certains, a comme slogan « on n'a rien donné tant qu'on n'a pas tout donné à son pays, »

Savourant paisiblement sa retraite en compagnie de ses petits-enfants Victor Sy, par la force et la justesse de son combat qui a traversé les âges et les frontières, a définitivement un bail avec l'immortalité....Et restera par-dessus tout une légende tant son nom est gravé en Lettres d'Or dans les annales de l'histoire politique contemporaine de notre pays.

Alpha Sidiki Sangaré
Source : Le Challenger

Sirafily Diango

Victor Sy : le combattant suprême

*- Aux grands hommes,
la patrie reconnaissante -*

Transcrire la mémoire de notre société

Edition

Tchad : Ce que les autorités reprochent à l'opposant Yaya Dillo Djerou

Le domicile de Yaya Diallo Djerou était encore encerclé par les forces de l'ordre tchadiennes le matin du lundi 1er mars. Une tentative d'arrestation de l'opposant y a fait au moins deux morts la veille.



Selon les autorités tchadiennes, au moins deux personnes ont été tuées et cinq autres blessées dimanche 28 janvier à N'Djamena, dans des échanges de tirs au cours d'une tentative d'interpellation au domicile de l'opposant et ancien ministre Yaya Dillo Djerou.

« Il y a eu deux morts et cinq blessés dont trois parmi les forces de l'ordre, a indiqué Chérif Mahamat Zene, porte-parole du gouvernement. Les forces de défense et de sécurité [...] ayant essuyé des tirs d'armes », elles « n'ont pas eu d'autre choix que de riposter ».

« Le gouvernement condamne avec la dernière énergie cette rébellion armée au cœur de la capitale, qui n'est qu'une tentative de déstabilisation des institutions de l'État fomentée de longue date », a accusé le porte-parole. Confrontation avec Hinda Déby Itno...

« Ils viennent de tuer ma mère et plusieurs de mes parents », a quant à lui affirmé Yaya Dillo Djerou, qui s'est déclaré candidat à l'élection présidentielle du 11 avril. « Un blindé a enfoncé ma porte principale. La lutte pour la justice doit continuer pour sauver notre pays. [...] Mes chers compatriotes, levons-nous ! » a-t-il ajouté dimanche 28 février dans la soirée. Yaya Dillo Djerou est sous le coup de deux mandats d'arrêt à la suite d'une plainte déposée en mai 2020 par la première dame, Hinda Déby Itno, et sa fondation Grand Cœur pour diffamation et injures. L'opposant avait dénoncé sur les réseaux sociaux une convention signée entre Grand Cœur et le gouvernement dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de coronavirus.

Ancien ministre des Mines et de l'Énergie et ex-conseiller à la présidence de la République,

il avait parlé de « conflit d'intérêts » à propos de cet accord dans une vidéo qui était par la suite devenue virale. Selon Dillo Djerou, la fondation s'attribue de façon abusive les prérogatives de certains ministères, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

... et candidature à la présidentielle

À la suite de cette plainte, l'ancien conseiller du président avait été suspendu, le 11 mai 2020, de ses fonctions de représentant tchadien à la Commission économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) pour « manque de neutralité et violation du droit de réserve ». Sous la pression de N'Djamena, et notamment de la vice-présidente de la Commission, Fatima Haram Acyl, sœur d'Hinda Déby Itno, il en avait été licencié le 6 juillet. Selon nos informations, plusieurs convocations ont été émises depuis mai 2020 par la justice tchadienne pour entendre Yaya Dillo Djerou, lequel ne s'est pas présenté, mettant en avant jusque début juillet l'immunité que lui conférait son rôle au sein de la Cemac.

La police a aussi tenté de se présenter à son domicile à au moins deux reprises, mais a rebroussé chemin face aux partisans présents sur les lieux.

INTERROGÉ EN PLACE PUBLIQUE DEVANT UNE FOULE DE SPECTATEURS FILMANT LA SCÈNE

L'ancien ministre a toutefois été entendu début juillet par des agents de la police judiciaire, lors d'un séjour privé dans son village d'Iriba, dans la province de Wadi Fira (frontalière avec le Soudan). Une scène étonnante puisque l'ancien rebelle du Socle pour le changement, l'unité et la démocratie (Scud), rallié en 2007 à Idriss Déby Itno, y a été interrogé en place publique devant une foule de spectateurs filmant la scène.

Le 26 février, Yaya Dillo Djerou a déposé son dossier de candidature pour la présidentielle du 11 avril prochain, lors de laquelle le président Idriss Déby Itno briguera un sixième mandat. Il avait été désigné mi-février par le Parti socialiste sans frontières (PSF), à l'issue d'un congrès extraordinaire organisé sur le thème « L'heure du changement a sonné ».

Source : JeuneAfrique

Attaque d'un navire israélien : Netanyahu accuse l'Iran et promet de riposter

Le Premier ministre d'Israël, Benjamin Netanyahu, a averti lundi que son pays "frappera" l'Iran "partout dans la région", après avoir accusé ce pays d'être à l'origine d'une explosion à bord d'un navire israélien la semaine dernière en mer d'Oman.



Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, le 22 décembre 2020, après un discours à la Knesset. © Yonatan Sindel, Pool via REUTERS

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a accusé l'Iran, lundi 1er mars, d'être à l'origine de l'explosion la semaine dernière sur un navire israélien en mer d'Oman et promis une riposte contre des intérêts iraniens "partout dans la région".

Le MV Helios Ray, un bateau israélien transportant des véhicules, effectuait le trajet entre la ville saoudienne de Dammam et Singapour au moment où l'explosion a eu lieu au large du sultanat d'Oman, selon Dryad Global, une société spécialisée dans la sécurité maritime. La mer d'Oman est située entre l'Iran et Oman, à la sortie du stratégique détroit d'Ormuz par lequel transite une grande partie du pétrole mondial et où opère une coalition dirigée par

les États-Unis.

"L'Iran n'aura pas l'arme nucléaire"

"Il est clair que c'est un acte iranien. Et pour ce qui est de ma riposte, vous connaissez ma politique. L'Iran est le plus grand ennemi d'Israël et je suis déterminé à l'arrêter et nous allons le frapper partout dans la région", a déclaré Benjamin Netanyahu lors d'une interview à la radio.

"Plus important encore, l'Iran n'aura pas l'arme nucléaire, que ce soit dans un accord ou sans accord. C'est ce que j'ai dit à mon ami, le président (américain Joe) Biden", a ajouté

le chef du gouvernement israélien, actuellement en campagne pour les législatives du 23 mars.

Le Premier ministre s'exprimait après des frappes nocturnes attribuées à Israël contre des éléments pro-iraniens en Syrie voisine. Samedi, le ministre israélien de la Défense, Benny Gantz, a évoqué l'hypothèse d'une attaque de l'Iran contre le bateau à l'heure où Téhéran tente, selon les autorités israéliennes, de faire monter la pression afin de renégocier à son avantage avec Washington l'accord sur son programme nucléaire.

Source : France24 Avec AFP

Nicolas Sarkozy condamné : Vers la case prison ?

Une première pour un président de la Ve République. L'ancien chef de l'Etat français, Nicolas Sarkozy, a été condamné ce 1er mars à Paris à trois ans d'emprisonnement, dont un ferme, pour corruption et trafic d'influence dans l'affaire dite « des écoutes », née en 2014 d'interceptions téléphoniques avec son avocat Thierry Herzog. Le tribunal correctionnel a en effet estimé qu'un "pacte de corruption" avait été conclu entre l'ex-président, aujourd'hui âgé de 66 ans, Me Thierry Herzog et l'ancien haut magistrat Gilbert Azibert, également condamnés à trois ans de prison dont un ferme. Thierry Herzog a en outre reçu une interdiction d'exercer la profession d'avocat pour cinq ans.

Pour gagner ce procès, l'accusation s'est notamment appuyée sur des échanges téléphoniques entre l'ancien chef de l'Etat et son avocat, Thierry Herzog, par le biais d'une ligne téléphonique enregistrée au nom de Paul Bismuth.

Pour rappel, le 8 décembre, le Parquet National Financier (PNF) avait requis contre Nicolas Sarkozy quatre ans d'emprisonnement dont deux ferme, estimant que l'image présidentielle avait été "abîmée" par cette affaire aux "effets dévastateurs".

L'ancien président Nicolas Sarkozy était accusé d'avoir tenté d'obtenir en 2014, par l'entremise de Me Herzog, des informations secrètes auprès de Gilbert Azibert, alors haut magistrat, dans une procédure concernant la saisie de

ses agendas en marge de l'affaire Bettencourt. Des informations qui devaient être délivrées par le magistrat en échange d'un coup de pouce pour un poste de prestige à Monaco. Devant le tribunal, ses avocats avaient fait valoir qu'in fine, Nicolas Sarkozy n'avait pas eu gain de cause devant la Cour de cassation et que Gilbert Azibert n'avait jamais eu de poste à Monaco. Selon la loi, il n'est cependant pas nécessaire que la contrepartie ait été obtenue, ni que l'influence soit réelle, pour caractériser les délits de corruption et de trafic d'influence. Si à l'époque, Nicolas Sarkozy avait bénéficié d'un non-lieu dans ce dossier, il cherchait cependant à faire annuler par la haute juridiction la saisie de ses agendas présidentiels, qui auraient pu être utilisés dans d'autres procédures judiciaires. En contrepartie de ces informations et d'une tentative d'influence sur les magistrats qui examinaient sa demande, l'ancien chef de l'Etat était donc soupçonné d'avoir promis d'apporter un "coup de pouce" à Gilbert Azibert pour un poste de prestige à Monaco, où ce dernier n'a finalement jamais été nommé.

Au dernier jour de ce procès historique, les avocats de Thierry Herzog et de Gilbert Azibert avaient pilonné pendant sept heures le "vide sidéral" du dossier, demandant la relaxe. "Où sont les preuves ? Il n'y a pas de preuves", s'était en effet exclamé l'un des avocats de Me Herzog. La veille, l'avocate de Nicolas Sarkozy, Jacqueline Laffont, avait, elle aussi

plaidé la relaxe, appelant à "accepter de dire que la justice est faillible, qu'elle a pu se tromper, se fourvoyer" en accusant son client à tort.

Une plaidoirie qui n'aura pas servi à grand-chose dans ce procès qui a pris fin depuis début décembre dernier, et à l'issue de laquelle, Nicolas Sarkozy avait déclaré avant la levée de l'audience : « Cette affaire a été pour moi un chemin de croix, mais si c'était le prix à payer pour que la vérité chemine, je suis prêt à l'accepter... Je vous ai dit la vérité pendant ces trois semaines, comme je l'ai dite en garde à vue et tout au long de l'instruction. J'ai encore confiance en la justice de notre pays ».

Après un faux départ le 23 novembre 2020, ce procès inédit, qui s'est réellement ouvert le 30 novembre sous haute tension à la 32e Chambre Correctionnelle du Tribunal de Paris, connaît enfin son épilogue depuis ce 1er mars 2021, avec un arrière-goût amer pour le démon qui est à la base de tous les crimes commis en Libye, au Sahel et au Mali depuis la chute de Kadhafi...

En effet, jamais un ex-chef de l'Etat n'avait comparu pour corruption sous la Ve République, à part Nicolas Sarkozy qui, du reste, est loin d'avoir fini avec les ennuis judiciaires, car il devra se préparer à comparaître de nouveau devant la justice dès le 17 mars prochain, dans cette autre affaire dite de « Bygmalion », pour des soupçons de financement illégal de sa campagne en 2012.

Comme quoi, la main de Dieu s'abat désormais sur ce sinistre personnage à l'origine de tous les maux qui vit le Mali depuis la chute de Kadhafi.

■ Yama DIALLO



Contentieux du football ségovien : Vers un nouveau bicéphalisme au sein de la ligue régionale

En dépit de l'élection d'un bureau légitime, le 4 août 2018, le football ségovien n'arrive toujours pas à se dépêtrer de sa crise. Après les campagnes de déstabilisation et les tentatives de créer le bicéphalisme au sein de certains Districts de Football, les détracteurs de l'équipe dirigeante du football dans la Cité des Balanzans envisageraient de tenir très prochainement « une Assemblée Générale Extraordinaire anti-statutaire afin de mettre encore en place un bureau parallèle de la Ligue ».



Après avoir subi de nombreux revers cinglants, les frondeurs du football ségovien ne désarment pas. Tentant de conquérir la Ligue à tout prix, ils avaient plombé le football de la Cité des Balanzans, en mettant en place un bureau parallèle de la Ligue, en 2016. Toutefois, le Comité de Normalisation (CONOR), installé à la tête de la Fédération Malienne de Football, avait réalisé un grand toilettage. Il a notamment renouvelé tous les districts de football de la région avant de mettre en place un bureau légitime de la Ligue, le 4 août 2018.

Le calme avant la tempête

Après un calme précaire d'une année, la tempête a repris suite à l'élection d'un nouveau Comité Exécutif à la tête de la FEMAFoot, le 29 août 2019. Il ne serait ainsi pas exagéré de signaler que la nouvelle équipe dirigeante de la FEMAFoot compte en son sein des détracteurs farouches du président de la Ligue de

Ségou, Mamadou Sow. Lesquels auraient juré de destituer le bureau de la Ligue de Ségou. Il semblerait que c'est la mise en œuvre de ce projet qui est donc en cours.

Dans un communiqué, le Secrétaire général adjoint de la Ligue de Ségou, Jules Dubwasi Dembéle a sonné l'alerte. « Le bureau de la Ligue de Football de Ségou informe l'opinion régionale et nationale que, depuis quelque temps, certains acteurs malintentionnés tentent de nuire au football de la Région à travers des campagnes de déstabilisation contre un Bureau légitime issu d'une élection libre et transparente, sous la supervision du Comité de Normalisation du Football Malien, dirigé par Madame Daou Fatoumata Guindo », a-t-il dénoncé.

Assemblée Générale Extraordinaire anti statutaire

Et d'ajouter que « ces mêmes acteurs qui, en 2016, avaient plongé le football de la Cité des Balanzans dans une crise sans précédent, al-

lant jusqu'à mettre en place un bureau parallèle de la Ligue, œuvrent nuit et jour dans le dessein de nuire au football Ségovien, aujourd'hui. Ils ont une nouvelle fois entrepris de créer le bicéphalisme au sein de nos Districts de Football et projettent de tenir une Assemblée Générale Extraordinaire, anti statutaire, afin de mettre en place un Bureau parallèle de la Ligue ».

Et d'ajouter que « ces mêmes acteurs qui, en 2016, avaient plongé le football de la Cité des Balanzans dans une crise sans précédent, allant jusqu'à mettre en place un bureau parallèle de la Ligue, œuvrent nuit et jour dans le dessein de nuire au football Ségovien, aujourd'hui. Ils ont une nouvelle fois entrepris de créer le bicéphalisme au sein de nos Districts de Football et projettent de tenir une Assemblée Générale Extraordinaire, anti statutaire, afin de mettre en place un Bureau parallèle de la Ligue ».

« Moyens légaux »

Il a aussi souligné que « ces prétendus dirigeants sportifs sont même allés jusqu'à tenir un simulacre d'Assemblée Générale Extraordinaire, à Barouéli, pour le prétexte d'une fallacieuse destitution d'un bureau légitime en cours de mandat ». Face à cette énième tentative de déstabilisation, le bureau de la Ligue de Ségou compte se défendre avec les moyens légaux. « Nous pouvons leur garantir que cette crise, imposée et entretenue par eux, n'aura pas raison de la Région de Ségou, de son Football et de ses athlètes. En tout état de cause, le Bureau de la Ligue demande aux protestataires de s'abstenir de tout comportement anti statutaire, en tenant cette Assemblée Générale, faute de quoi, il se réserve le droit d'user de tous les moyens légaux afin de préserver les intérêts du football Ségovien, dont la responsabilité lui incombe », conclut le document.

Le Comité exécutif de la FEMAFoot, dont certains membres sont indexés comme les instigateurs de ce projet de déstabilisation, serait bien inspiré d'agir pour éteindre rapidement ce feu à Ségou. A contrario, ce contentieux pourrait gravement nuire à la bonne marche de la FEMAFoot.

SIC

Source : l'Indépendant



Bélier (21 mars - 19 avril)

À votre poste de travail, vous aurez les idées claires. Vous aurez un sens inné de l'organisation. De par vos propres initiatives ou en obéissant plus prosaïquement à des directives, vous serez en mesure de vous pencher sur de nouveaux clients.

Uranus aura une influence positive. Cette planète vous aidera à recadrer la plupart de vos dépenses, ce qui renforcera encore plus l'efficacité de votre gestion. Vous pourrez même recentrer vos placements financiers sur des objectifs plus réalistes...



Taureau (20 avril - 19 mai)

Un effort est demandé par un chef. Il peut faire cette demande d'une façon sèche. La communication coince en effet. Les supérieurs hiérarchiques pourraient être maladroits avec vous. Ne le prenez pas personnellement. La santé de l'entreprise en dépend.

Les dépenses d'argent continuent. Elles concernent un peu tout, les charges et les frais inattendus. Vous pouvez réaliser quelques économies en vérifiant les prix. Faites les soldes, pensez à comparer les tarifs. Même de petites économies sont les bienvenues.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

De belles possibilités s'offrent à vous dans votre sphère professionnelle. Mars vous permet de faire valoir vos idées qui seront bien acceptées. Vous mettez un dernier coup de collier pour obtenir ce que vous attendez depuis longtemps. Vous ne savez plus où donner de la tête avec ces 4 planètes dans votre maison 8. Votre situation financière est tributaire des autres, notamment de votre famille et cet état de fait vous énerve un peu, car vous avez l'impression de ne rien maîtriser.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous avez quelques petits soucis envers toute forme d'autorité aujourd'hui à votre travail ! Évitez, dans la mesure du possible, les confrontations qui pourraient déboucher sur des discussions trop agitées ! Vous auriez du mal à assumer ce genre de relations.

Aujourd'hui, vous êtes un peu dans l'abus, et vos finances ne font pas exception ! Vous vous sentez insouciant et avez tendance à vouloir dépenser plus que de raison ! Restez dans le contrôle le plus possible, car Jupiter est une planète bien excessive !



Lion (22 juillet - 23 août)

Si vous exercez vos talents dans une activité commerciale, un gros dossier ou un client important pourra vous passer sous le nez... En effet, à cause des dissonances de Mars, vous serez excessivement bridé ! Vous supporterez mal les entraves...

Vous manquerez de réalisme concernant vos engagements financiers. En effet, ces derniers ne seront pas vraiment compatibles avec vos charges fixes. La planète Uranus sera très dépensière, surtout dans le domaine des plaisirs personnels, et des cadeaux !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous pourriez avoir envie d'une formation. L'évolution de votre carrière nécessite une formation. Vos compétences ne sont pas bien vues par vos supérieurs hiérarchiques. La journée peut marquer l'occasion d'en parler. Un nouveau départ vous attend.

Il règne une ambiance de frustration. Des dépenses ne permettent guère de loisirs. Dans la journée, des règlements peuvent survenir. Il est nécessaire de préserver une trésorerie pour faire face à ces charges. Gardez confiance, ces frais sont temporaires.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre avenir professionnel vous paraissant assez incertain, vous pourriez avoir envie de prendre davantage soin de vous, de vous tourner vers une profession qui comble vos besoins intérieurs notamment de sécurité et d'évolution.

Vous risquez d'être assez impulsif dans vos dépenses et ceci peut nuire à l'équilibre de votre budget. Vous avez envie de faire plaisir à votre famille et vous achetez en ce moment les cadeaux de Noël.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre communication étant aujourd'hui un peu perturbée, il se peut que vos relations avec vos collègues de travail ne se passent pas au mieux. Vous avez tendance à vous montrer plus dur, et avez beaucoup de mal à faire des concessions. Soyez plus cool !

La prudence est de mise aujourd'hui avec vos finances, car Jupiter vous pousse aux dépenses inconsidérées ! Vos désirs sont légèrement dans l'excès et frôlent même l'insouciance ! Soyez vigilant, vos envies deviendraient vite incontrôlables !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre entreprise pourra décider de délocaliser ou de sous-traiter une partie de vos tâches. Pour autant, votre poste ne sera pas supprimé. Simplement, il sera remanié. Vous devrez suivre le mouvement, et vous y faire... Pas ou plus le choix !

Tout chez vous respirera l'économie bien pensée... Voiture hybride, ampoules basse consommation, etc. Aujourd'hui, vous vous documenterez sur les avantages et inconvénients du chauffage au bois ! Économe, et respectueux de l'environnement... Sus au gaspillage !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Pour trouver la motivation, comptez sur l'atmosphère joyeuse au travail. Vos collègues ont un sens de l'humour développé ! Du côté du planning, il est chargé. Vos activités peuvent demander un bon sens de l'organisation. On compte sur vous pour cela !

C'est toujours la prudence qui prend le pas sur le désir. L'impulsivité n'a pas raison de vous. Le shopping est un moyen de flâner ou de repérer. La relation à l'argent reste sereine. Malgré des charges régulières, la gestion est faite avec sérieux.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Des discussions interminables pourraient avoir lieu au sein de votre bureau pour définir qui fait quoi et dans quelles conditions. Les esprits pourraient s'échauffer et vous auriez bien du mal à garder votre calme.

Un bon aspect Saturne/Neptune vous procure une ouverture pour mettre en pratique certains de vos projets financiers. Vous pourriez par exemple demander un prêt. Il a toutes les chances d'être accordé bien que certaines clauses ne soient pas très claires. Il faudra bien les lire avec attention.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous avez toujours la reconnaissance de vos pairs au travail et en éprouvez une grande fierté. Néanmoins, vous pourriez ressentir un déséquilibre entre votre sensibilité et votre volonté, ce qui provoquerait chez vous quelques tensions intérieures.

Vous êtes un peu ce qu'on appelle panier percé aujourd'hui ! Jupiter en opposition à votre Lune vous pousse aux abus, et notamment aux excès en matière de dépenses ! La prudence s'impose donc, car vous pourriez le regretter par la suite !



SAER GROUP C'EST:

**+ de 400
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de
26 sociétés, qui oeuvrent tous au rayonnement
de la marque SAER.

SAER GROUP